



CGT Éduc'Infos

Mars 2020

Panneau d'information de la
CGT Éduc'Action Pas de Calais



Gestion du Covid-19 à l'Education nationale : Incohérence et double discours ministériel

C'est avec stupéfaction et consternation que nos organisations ont reçu les propos tenus par le Ministre de l'Education nationale dans sa conférence de presse, propos contradictoires avec le discours tenu hier aux mêmes organisations syndicales et appelant à privilégier le télétravail, la présence physique dans les établissements scolaires devant être réduite au strict nécessaire. Le Président de la République l'a exprimé clairement, nous vivons une crise sanitaire de très grande ampleur, imposant à chacun la conduite nécessaire au ralentissement de la propagation du virus, en particulier l'évitement des regroupements inutiles. Cet objectif a été encore renforcé par le premier Ministre lors de son allocution en fin de journée samedi 14 mars. Or, Jean Michel Blanquer entend imposer la présence d'« une moyenne de la moitié des personnels en permanence » dans les établissements. Il fait ainsi fi de toutes les préconisations des autorités sanitaires, imposant à des milliers de personnels d'emprunter les transports en commun, de mettre ainsi leur santé en péril et d'ajouter à la surcharge des services hospitaliers. Les personnels, conscients de leurs responsabilités envers les élèves, travaillent d'ores et déjà à mettre en place des dispositifs permettant le maintien d'un lien à distance avec les apprentissages, en tenant compte de l'âge des élèves et des possibilités techniques mobilisables. Vouloir les contraindre à une présence physique massive dénuée de sens par rapport aux missions et à l'objectif de contribuer à l'accueil des enfants de soignants est inacceptable et irresponsable. Si le Ministre s'en tenait à ces injonctions, les personnels pourraient être amenés à user légitimement de leur droit de retrait. Nos organisations demandent au ministre de prendre ses responsabilités pour préserver la santé des personnels, ce qui est pour lui une obligation statutaire.

Paris, le 15 Mars 2020



Éduc'Action 62

63, rue René Lanoy Lens 62300
Lens

☎ 06.75.87.21.20

✉ 62@cgteduc-lille.org